



## BULLETIN D'ADHESION 2017

*La culture de la Compliance étant une démarche globale,  
nous souhaitons en 2017 privilégier les adhésions collectives*

Nom : ..... Prénom.....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse: .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe: ..... Mobile: .....

Nom : ..... Prénom.....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse: .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe: ..... Mobile: .....

Nom : ..... Prénom.....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse: .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe: ..... Mobile: .....

### LE CERCLE DE LA COMPLIANCE



## Conditions 2017

### Entreprises

La cotisation annuelle permet à 3 salariés, nommément désignés de la même entreprise, d'adhérer au Cercle De la Compliance. Elle est fixée à :

- 1 500 € pour les entreprises réalisant un Chiffre d'Affaires annuel consolidé de plus de 1 000M€
- 1 000 € pour les entreprises réalisant un Chiffre d'Affaires annuel consolidé de 500 à 1 000M€
- 500 € pour les entreprises réalisant un Chiffre d'Affaires annuel consolidé de moins de 500M€

### Membres de Cabinets d'avocats, Conseils, Agences de communication.....

L'adhésion est individuelle ou collective :

- L'adhésion individuelle est nominative. La cotisation annuelle est fixée à 1 000€
- La cotisation annuelle collective est fixée à 1 500€

L'adhésion permet de :

- Participer gratuitement à la plupart des événements organisés par le Cercle
- Accéder aux documents établis par le Cercle
- Accéder à la documentation réalisée par les intervenants lors de réunions organisées par le Cercle, sous réserve de leur accord pour diffusion
- Bénéficier de relais d'information, newsletters des partenaires
- Accéder à des conditions privilégiées à des événements organisés par les partenaires du Cercle
- Communiquer sur l'appartenance au Cercle dans les documents corporate (Site Internet, Document de Référence, rapport annuel, rapport intégré, ...)

### LE CERCLE DE LA COMPLIANCE



## REGLEMENT

Par chèque établi à l'ordre de « Le Cercle De la Compliance » ou par virement :

Bank Code	Code Guichet	numéro de compte	Clé RIB
30066	10015	00020058601	83
<b>IBAN:</b> FR 76 3006 6100 1500 0200 5860 183			
Nom du compte : 10015 00020058601 0256001 GUO 24			
Domiciliation : CIC Paris Kleber - Code (SWIFT / BIC) : CMCIFRPP			
Code Siret : 817 506 785 000 10			

L'association n'est pas assujettie à la TVA

### **Bulletin d'adhésion à retourner par courrier :**

Cercle De la Compliance  
5 rue du Commandant Rivière  
75008 Paris

Accompagné du règlement uniquement par chèque ou virement à l'ordre de « Le Cercle De la Compliance »

- **Si vous avez besoin d'une facture**, merci de nous adresser un email en nous précisant le libellé exact de la facture, destinataire, dénomination précise et complète de la société à facturer, adresse....
- Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'**agrément du Conseil d'administration**. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. Il est entendu que toute année commencée est due entièrement et reste acquise à l'association même si l'adhérent quitte l'association en cours d'année civile, pour quelque cause que ce soit.

Date :

Signature :

### **LE CERCLE DE LA COMPLIANCE**

Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture de police de Paris sous le n° W 751 212 460 SIRET 817 506 785 00010  
Siège social : 5 rue du commandant Rivière - 75008 Paris Téléphone : 01 83 62 33 58  
E-mail : [contact@lecercledelacompliance.com](mailto:contact@lecercledelacompliance.com) Site : [www.cercledelacompliance.com](http://www.cercledelacompliance.com)